

RESOLUTIONS

de l'Assemblée générale ordinaire de PERROT DUVAL HOLDING S.A.

du jeudi 26.09.2024

141'479 actions sur 193'932 étaient représentées lors de cette Assemblée.

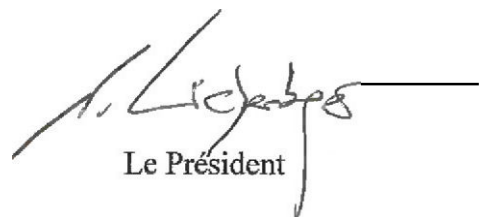
L'Assemblée a

- 1.1 approuvé le rapport de gestion 2023/2024, les comptes consolidés 2023/2024 et les comptes statutaires à la majorité de 141'479 voix (zéro abstention, zéro opposition)
- 1.2 approuvé - de manière consultative - le rapport de rémunération de l'exercice 2023/2024 à la majorité de 102'957 voix (32'642 oppositions, 5'880 abstentions)
2. approuvé à la majorité de 141'419 voix (20 opposition(s), 40 abstention(s)), la répartition des réserves issues d'apports en capital et du report au bilan au 1^{er} mai 2024.
3. a refusé de donner décharge au Conseil d'administration pour sa gestion de l'exercice 2023/24 dans des proportions de 32'274 oppositions, 5'840 abstentions et 10'372 voix en faveur de la décharge. Les actions représentées par des administrateurs et par des organes de la société n'ont pas pris part au vote
- 4.1 élu individuellement au Conseil d'administration pour une durée de fonction d'un an ou jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire
 - 4.1.1 Me Luca Bozzo, à la majorité de 103'335 voix (22'204 opposition (s), 5'840 abstention(s))
 - 4.1.2 M. Yves-Claude Aubert, à la majorité de 103'335 voix (32'304 opposition(s), 5'840 abstention(s))
 - 4.1.3 M. Nicolas Eichenberger, à la majorité de 103'315 voix (32'324 opposition(s), 5'840 abstention(s))

- 4.2 M. Nicolas Eichenberger, élu individuellement à la Présidence du Conseil d'administration pour une durée de fonction d'un an ou jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire à la majorité de 103'310 voix (32'329 opposition(s), 5'840 abstention(s))
- 4.3 élu individuellement au Comité de rémunérations pour une durée de fonction d'un an ou jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire
- 4.3.1 Me Luca Bozzo, à la majorité de 103'335 voix (32'304 opposition(s), 5'840 abstention(s))
- 4.3.2 M. Yves Aubert, à la majorité de 129'789 voix (50 oppositions(s), 11'640 abstention(s))
- 4.4 élu M. Pierre-Cots, à la majorité de 129'839 voix (zéro opposition(s), 11'640 abstention(s)) comme représentant indépendant pour une durée de fonction d'un an ou jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire.
- 4.5 élu KPMG S.A., Neuchâtel, à la majorité de 109'225 voix (32'254 opposition(s), zéro abstention (s)) comme organe de révision des comptes statutaires et consolidés pour l'exercice 2024/2025.
- 5.1 approuvé, à la majorité de 119'285 voix (11'640 opposition(s), 10'554 abstention(s)), pour la rémunération du Conseil d'administration un montant brut global maximal de CHF 100'000.- pour la période allant de l'Assemblée générale ordinaire 2024 à l'Assemblée Générale ordinaire 2025.
- 5.2 approuvé, à la majorité de 103'325 voix (32'274 opposition(s), 5'880 abstention(s)) pour la rémunération de la direction du Groupe un montant brut global maximal de CHF 800'000.- pour la période allant de l'Assemblée générale ordinaire 2024 à l'Assemblée Générale ordinaire 2025.

Genève, le 26 septembre 2024

Le Secrétaire



Le Président